

**MESNIL-DURAND (1).**

Mesnil-Durand , *Mesnillus Durandi*.

L'église du Mesnil-Durand date de deux époques distinctes : la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour la nef et l'époque romane pour le chœur. Le portail se présente bien , avec son gable à rampants , percé de deux lancettes et ses deux contreforts. La porte est ogivale , sa voussure se compose de deux tores

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

qui retombent sur un pilastre prismatique, dont les chapiteaux et les bases accusent tout au plus le XIV<sup>e</sup> siècle.

Le mur du nord est moderne ; mais celui du sud, flanqué de cinq contreforts, a bien conservé ses caractères primitifs du XIII<sup>e</sup> siècle, quoiqu'il ait été repercé au XVI<sup>e</sup> de trois fenêtres ogivales avec un meneau.

Le chœur, en retraite sur la nef, est symétriquement percé de deux fenêtres, au nord comme au midi. Ces fenêtres cintrées ont été élargies à l'extérieur, ce qui a fait disparaître en partie un cordon torique qui se profile même sur les contreforts. On trouve, en outre, au sud, une porte cintrée garnie de zigzags, plusieurs fois dessinée et considérée comme remarquable, alors qu'il était question, dans une certaine classe de savants, de l'*architecture saxonne*. Cette porte, comme le reste du chœur, est seulement du XII<sup>e</sup> siècle.

Deux contreforts plats soutiennent chaque mur latéral, et le chevet, qui est droit, où je n'ai vu aucune trace de fenêtres.

Ce chœur, à l'intérieur, offre un luxe d'architecture peu commun dans cet arrondissement. Il est voûté en pierres, avec nervures aux arceaux et aux arcs-doubleaux, dont la retombée porte, aux angles, sur une colonnette à chapiteau à crossettes et, au centre, sur un faisceau de trois colonnes de diamètre inégal. Les bases sont garnies d'agrafes. L'arc triomphal appartient au même style. L'ébrasure des fenêtres est garnie d'un tore.

Je n'ai rien trouvé dans le mobilier qui mérite une mention. Deux tableaux appendus aux murs proviennent de l'église de Pontalery.

La nef n'a pas de voûtes ; mais un simple plafond, porté sur les entrails de la charpente, dont les profils accusent le XV<sup>e</sup> ou le XVI<sup>e</sup> siècle.

Le clocher donne abri à deux cloches. Leurs inscriptions méritent d'être transcrites. La première est celle du Pontalery.

† LAN 1744 IAY ÉTÉ BÉNITE PAR MES(SIRE) PHILIPPE MARTIN CYRÉ DE CE LIEV ET NOMMÉE ANGELIQUE NICOLLE PAR MESSIRE IACQUES NICOLLE CHEVALIER SEIGNEUR HONORAIRE DE LIVAROT CHIFFREVILLE LES LOGES PATRON DE CE LIEV MESTRE DE CAMPS DE DRAGONS CHEVALLIER DE SAINT LOUIS ET PAR DEMOISELLE ANGÉLIQUE JOURDAIN FILLE DE LOUIS JOURDAIN ECVYER SEIGNEUR DUVERGER MESNIL D'YRANT LA BARILLÈRE SAINT MARTIN CASTILLON.

JEAN SIMONNOT MÂ FAITE.

On lit sur la seconde cloche :

† LAN 1806 IAI ÉTÉ BÉNITE PAR M<sup>e</sup> PIERRE DUBOIS DESSERVANT DE SAINT ANDRÉ DU MESNIL DURAND NOMMÉE MARIE ELISABETH PAR M<sup>r</sup> JEAN BAPTISTE JOURDAIN DUVERGER ANCIENNEMENT CONSEILLER MAÎTRE EN LA COUR DE NORMANDIE ET DAME MARIE FRANÇOISE NICOLE POLLIN DU MONCIL EPOUSE DE M<sup>r</sup> DAMIEN ORPHÉE LEGRAND DE BOISLANDRY ANCIENNEMENT CAPITAINE DE CAVALERIE ET CHEVALIER DE SAINT LOUIS.

NICOLAS DUBOIS MAÎTRE.

FRANÇOIS THERIOT FONDEUR.

L'if du cimetière mesure, dans sa partie moyenne, 11 pieds de circonférence.

Cette commune a été agrandie par l'adjonction de celle de Pontalery qui y a été réunie par ordonnance royale du 19 juillet, 1826.

La paroisse de Mesnil-Durand était autrefois comprise dans l'élection d'Argentan, bien qu'enclavée de toutes parts dans les élections de Lisieux, de Falaise et de Pont-l'Évêque. Dans l'ordre ecclésiastique, elle faisait partie de l'archidiaconé d'Auge et du doyenné de Mesnil-Mauger. Le patronage était laïque et appartenait au seigneur qui, suivant le pouillé du XIV<sup>e</sup> siècle, était alors Henri des Casteliers. D'après les recherches de M. de Neuville, il y avait deux fiefs,

portant l'un et l'autre le nom de fief de Mesnil-Durand ; le principal, celui auquel était attaché le patronage de la paroisse, appartenait, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, à Pierre de Quesnel, seigneur de Mesnil-Durand : de lui relevait le second fief du même nom qui était, à cette époque, la propriété de Jean de Neuville, sieur de Belleau, auteur de la branche de Neuville Saint-Rémy, éteinte dans la maison du Châtelet, sous le règne de Louis XIV. C'est de ce dernier fief, possédé au XVIII<sup>e</sup> siècle par la famille Jourdain, que dépendait le vieux manoir de Mesnil-Durand que l'on voit encore à peu de distance de la rivière de Vie, construction ancienne, mais d'un intérêt médiocre. Le fief principal, donnant le titre de seigneur et patron de Mesnil-Durand, appartenait, au siècle dernier, à la famille de Graindorge d'Orgeville, fixée dans cette paroisse depuis le mariage de François de Graindorge, sieur du Theil, avec Charlotte Pollin de La Frémondrière, en 1683. Son petit-fils, François-Jean de Graindorge d'Orgeville, baron de Mesnil-Durand, se distingua par ses talents militaires : devenu officier-général, il acquit une grande célébrité par des ouvrages sur la tactique, où il soutenait des principes fort combattus à cette époque et depuis généralement adoptés : il mourut à Londres dans l'émigration, en 1799. Il avait eu deux fils, dont l'aîné, le vicomte Gustave de Mesnil-Durand, fut, dans les premières années de la Révolution, l'un des auteurs les plus spirituels du célèbre recueil intitulé *Les Actes des Apôtres* ; revenu d'émigration dans l'espoir de sauver le roi Louis XVI, dont il s'offrait à être le défenseur, il fut arrêté et périt sur l'échafaud. Un joli château, construit peu d'années auparavant, fut vendu comme bien national et a été depuis rasé. M. le baron de Mesnil-Durand, le second des enfants du général, a fait construire, à peu de distance, le château de Balthasar, aujourd'hui la propriété de son fils.

A Mesnil-Durand, se trouvait encore le fief du Verger, qui appartenait, sous le règne de François I<sup>er</sup>, à Julien Hesdiart, sieur du Verger et de Boishébert, élu à Lisieux, anobli en 1552. Ce fief, mouvant de la seigneurie de Mesnil-Durand, est devenu, au commencement du règne de Louis XV, la possession de la famille Jourdain. On y voit un manoir peu ancien et un colombier d'une construction antérieure et d'un effet pittoresque. Cette terre est actuellement la propriété de M<sup>me</sup> de Saint-Vulfran, née Jourdain du Verger.

Ajoutons que Jean-Baptiste de Vitray, sieur des Essards, et François Perrotte, prêtre, firent constater leur noblesse en la paroisse de Mesnil-Durand lors de la recherche de 1666.